

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1882>



Répression anti-syndicale : Soutien aux enseignant-e-s du lycée de Melle (79)

- EDUCATION EN LUTTE !



Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2020

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Début juillet, nous apprenons que les 3 enseignant-e-s ont vu leur suspension prolongée de 4 mois supplémentaires, sans traitement. Le 15 juillet se tient une audience au Tribunal Administratif de Poitiers.

Le conseil de discipline aura lieu à la rentrée : un rassemblement NATIONAL sera organisé ce jour-là avec un déplacement de l'IDF pris en charge par les syndicats SUD Educ IDF. Si vous souhaitez y aller, contactez-nous.

Communiqué intersyndical Education et Fonction publique



Prolongation de la suspension des 3 de Melle : SUD éducation dénonce l'acharnement de l'administration Communiqué SUD éducation

L'administration a décidé, en toute illégalité, de prolonger la suspension de nos camarades Sylvie Contini, Aladin Lévêque et Cécile Proust qui se sont mobilisé-e-s avec leurs collègues, les parents d'élèves et les élèves contre la réforme des E3C.

L'enquête, pourtant à charge, n'apporte la preuve d'aucune faute grave justifiant la suspension de nos camarades.

Il aura fallu une action en justice en référé pour contraindre la rectrice à indiquer qu'elle compte réunir des commissions disciplinaires peu après la rentrée de septembre. De même, l'administration, multiplie les accusations aussi graves que saugrenues, telles qu'une prétendue "incitation à l'émeute". Il est manifeste que les dossiers sont vides, et que l'administration s'attache à réprimer des militant-e-s syndical-e-s.

Une audience intersyndicale aura lieu au rectorat le 16 juillet. SUD éducation appelle à participer au rassemblement de soutien à Sylvie, Aladin et Cécile devant le rectorat de Poitiers le 16 juillet à 13h.

SUD éducation revendique l'abandon des procédures visant des personnels mobilisés contre les E3C et les réformes Blanquer, à Melle, Strasbourg, Bordeaux ou ailleurs.



Répression à Melle (79) : une décision illégale et inacceptable de l'administration Communiqué SUD éducation

La répression anti-syndicale se poursuit à Melle (79). Pour s'être mobilisé-e-s contre la mise en oeuvre du bac Blanquer et en particulier des E3C, trois enseignant-e-s du lycée Desfontaines, adhérent-e-s de SUD éducation se sont vu notifier des suspensions les 10, 11 et 12 mars. Dès la fin du confinement, le 15 mai, les enquêtes administratives ont repris, sans que la nature de la procédure en cours ne soit jamais précisée par l'administration.

Une nouvelle étape a été franchie : le 22 juin, les camarades ont reçu des notifications de prolongation de leur suspension pour quatre nouveaux mois. Cette décision administrative est inédite, inacceptable et manifestement illégale.

SUD éducation apporte un soutien total aux camarades réprimé-e-s et revendique :

- leur réintégration immédiate
- l'abandon immédiat des procédures disciplinaires

Pour SUD éducation, la situation à Melle est révélatrice d'une gestion autoritaire des personnels par le ministère, qui traite la contestation sur le plan disciplinaire.



Alors que les établissements scolaires rouvrent à peine, la répression qui s'abat sur trois militant-e-s de SUD éducation à Melle dans les Deux-Sèvres reprend de plus belle.

Ces militant-e-s ont été suspendu-e-s à titre conservatoire à la veille du confinement pour avoir organisé la lutte contre les E3C au lycée Joseph Desfontaines. Le 15 mai, au lieu de s'assurer de la santé et de la sécurité des personnels et des élèves, le rectorat de l'académie de Poitiers s'est empressé de reprendre les auditions et l'enquête administrative.

Pour SUD Education 92, cet acharnement à s'attaquer aux militant-e-s est symptomatique de la situation qui règne à l'Éducation nationale ; ce cas n'est pas le seul : à Bobigny, à Dole, Oscar et Gary à Colombes en 2015, JF Chazerans en 2015 à Poitiers, etc. L'institution maltraite les agent-e-s et traite la contestation sociale sur le plan disciplinaire. Et dans d'autres secteurs, c'est la même répression qui s'abat sur les militant-e-s syndicaux-ales ou les grévistes (Poste, RATP, SNCF...).

SUD Education 92 soutient les enseignant-e-s de ce lycée et exige l'arrêt de la répression anti-syndicale contre les personnels, à Melle comme ailleurs. Nous appelons tout le monde à relayer la pétition en ligne, la vidéo (liens ci-dessous) et ce avant mardi 9 juin, date de la conférence de presse organisée à Niort afin d'intensifier la pression et montrer que le soutien est de toutes parts.

Les poursuites disciplinaires doivent être abandonnées sur le champ et nos camarades reprendre leurs fonctions sans délai.

Pour signer la pétition :

https://www.change.org/p/aucune-sanction-dans-l-éducation-pour-s-être-mobilisé-à-melle-comme-ailleurs-soutienaux3demelle?recruiter=1091196479&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=share_petition&recruited_by_id=9a65f390-9969-11ea-8d18-618351c454c0&fbclid=IwAR0Jrt2XxdWzhR0sLpgdQ35YuHXDoHdEztfJML6t53CqN9uhpvahi1ZFRNQ

Pour relayer et voir la vidéo de soutien : https://www.youtube.com/watch?v=E4oE0sV58v4&feature=emb_title

Répression dans l'Éducation, à Melle comme ailleurs ! Aucune sanction à l'encontre des personnels !

communiqué intersyndical CGT-SNES-FO-SUD



Pendant des semaines, les personnels se sont largement mobilisés contre les E3C rejetées dans des dizaines de lycées. Nos organisations syndicales sont intervenues à tous les niveaux pour l'exercice du droit de revendiquer, de manifester, contre les sanctions, les suspensions, les gardes à vue.

Aujourd'hui, nos organisations syndicales ne peuvent accepter ce qui se passe au lycée Joseph Desfontaines de Melle, illustratif d'une politique de répression amplifiée par l' « état d'urgence sanitaire ».

Les 10, 11 et 12 mars 2020 trois enseignant-e-s du lycée Joseph Desfontaines de Melle, dans les Deux-Sèvres, engagé-e-s dans la mobilisation contre les E3C, se sont vu-e-s notifier une suspension à titre conservatoire de quatre mois.

Malgré le manque de précision quant à son objet et à ses méthodes, l'enquête a commencé immédiatement après les trois convocations, le 13 mars, puis a été suspendue pendant le confinement de la crise sanitaire du COVID-19 ; elle a immédiatement repris une fois le déconfinement annoncé. Du 14 au 29 mai, elle a lieu dans l'enceinte du lycée Desfontaines, alors que celui-ci est toujours fermé : ne laissons pas l'administration profiter de ce huis-clos pour s'attaquer à nos collègues !

Nos organisations syndicales CGT Educ'action, SNFOLC, SNES-FSU, SUD Education apportent tout leur soutien aux collègues de Melle, exigent :

" l'arrêt total des mesures et procédures engagées envers nos collègues du lycée Desfontaines, comme contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanc ;

" la levée immédiate de la suspension des trois enseignant-e-s, afin qu'ils puissent renouer le lien avec leurs élèves en cette fin d'année scolaire.

Nos organisations syndicales s'adressent au ministre pour que cesse la répression à l'encontre des militantes et militants syndicaux-ales, elles appellent les personnels à participer aux initiatives décidées par l'intersyndicale des Deux-Sèvres (motions, campagne de selfies et photos sur les réseaux sociaux, pétition...) ainsi qu'à toutes les initiatives décidées en défense du droit de revendiquer.

Elles défendront ceux et celles qui feraient l'objet de poursuites au titre des actions menées dans le cadre syndical dans les Deux-Sèvres, comme dans le Lot ou ailleurs, les convocations, les menaces pénales sont inadmissibles. Ensemble, agissons et réagissons en défense de nos collègues

Après une enquête à charge, empêchons toute suite disciplinaire pour les 3 de Melle !

Communiqué commun du dimanche 7 juin

Comité de soutien aux 3 de Melle " Coopération nationale de l'Éducation (1er et 2nd degrés) " Stylos Rouges "
Coordination Lycéenne Nationale

Mardi 2 juin, le lycée Desfontaines de Melle, dans les Deux-Sèvres, ne s'est pas contenté de rouvrir ses portes à la communauté scolaire : en son sein, des inspecteurs d'académie auditionnaient les « 3 de Melle », Aladin Lévêque,

Cécile Proust et Sylvie Contini, trois enseignants syndiqués à Sud Éducation 79, suspendus à titre conservatoire depuis mi-mars pour s'être mobilisés lors de la passation des E3C, les premières épreuves du Bac Blanquer. Une quatrième enseignante a de plus été convoquée le même jour, preuve de la volonté de l'administration d'élargir sa répression.

Ces auditions s'inscrivent dans le cadre de l'enquête administrative, qui s'est ouverte le 14 mai, dès les premiers jours du déconfinement, et s'est clôturée jeudi 4 juin. Pendant ces semaines d'enquête, de nombreux témoignages ont été recueillis et un esprit optimiste pourrait y voir un espoir de justice. Il n'en est rien : les finalités de cette enquête, ses modalités ainsi que sa méthodologie, sont restées floues. Aucune faute professionnelle, dont ils auraient pu se défendre, n'a été explicitement reprochée aux enseignants incriminés ; les 5 rapports à charge, rédigés par l'ancien proviseur, des inspecteurs d'académie ou des membres des équipes mobiles de sécurité, et qui avaient justifié une décision de suspension totalement arbitraire, n'ont pas été étudiés dans le détail lors des entretiens, malgré les demandes des enseignants suspendus. Ces rapports, bien peu factuels, prêtent aux enseignants mobilisés des intentions malveillantes. Au lieu de s'efforcer d'objectiver les faits, l'institution s'acharne à faire passer les fonctionnaires indignés pour des fonctionnaires indignes de leurs fonctions. Nous ne pouvons dans ces conditions que nous inquiéter du contenu du rapport final de l'enquête.

Ces jours prochains, « les 3 de Melle » sont de nouveau dans l'attente d'un retour du rectorat, notamment pour savoir s'il y aura ou non une CAPA disciplinaire. Cependant, les intentions de la hiérarchie, d'abord cachées, sont désormais très claires. En effet, interpellée par les enseignants mis en cause, la rectrice précise dans un courrier en date du 26 mai que l'enquête n'a « pas pour vocation de questionner les faits rapportés, mais d'apporter un éclairage sur le contexte ». Comment considérer qu'une telle enquête garde une quelconque objectivité si elle prend pour acquise la version des faits de la direction ?

Et surtout, alors que les inspecteurs d'académie chargés de l'enquête avaient affirmé lors de l'audition du 15 mai que cette procédure n'avait aucune visée disciplinaire, la rectrice stipule a contrario que cette enquête « apportera les éléments contextuels dont [elle] estime avoir besoin pour mener à bien une procédure disciplinaire ». Avant même la rédaction du rapport d'enquête, la décision semble déjà prise : la rectrice annonce en effet que l'enquête sera « portée à la connaissance des enseignants suspendus dans le cadre de la procédure contradictoire ». Comment ne pas voir dans cette promesse de « procédure contradictoire » l'annonce d'une CAPA disciplinaire ? Quels étaient alors les objectifs de cette enquête, si l'issue en était fixée d'avance ? Que cherchait-on si on ne cherchait à objectiver les faits ? Ne s'agissait-il donc que d'alimenter la CAPA disciplinaire à venir ? Comment ne pas s'indigner de tels procédés qui privent les collègues mis en cause de tout réel moyen de défense ?

La suspension conservatoire de 4 mois était déjà une sanction qui ne disait pas son nom. Nous demandons que s'arrête enfin cet acharnement répressif qui n'a que trop duré. Nous refusons que les 3 de Melle deviennent des réprimés pour l'exemple, alors que depuis un an et demi le monde de l'Éducation s'oppose massivement aux réformes Blanquer. Nous demandons donc la levée de la suspension conservatoire et l'abandon de toute procédure disciplinaire à l'encontre des 3 de Melle.

Avec la fin de l'enquête administrative, nous sommes à un moment décisif de mobilisation pour empêcher la répression des 3 de Melle : la bataille pour que le rectorat de Poitiers abandonne son projet de CAPA disciplinaire s'ouvre maintenant ! Récemment à Dole (Jura), le rectorat de Besançon a levé la suspension de 4 mois à l'encontre de notre collègue Noël Bucher, et a abandonné ses projets de CAPA disciplinaire. Seule la mobilisation la plus large peut faire reculer aussi le rectorat de Poitiers !

Dans cette bataille, nos collègues de Melle ne sont pas seuls face à l'administration ! En témoignent l'immense soutien apporté par la communauté éducative (selfies de soutien, motions, pétition à signer individuellement ou collectivement, vidéo de soutien avec de nombreuses personnalités...), les multiples appels de l'intersyndicale

départementale des Deux-Sèvres, le soutien de l'intersyndicale CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNFOLC, SUD Éducation de l'académie de Poitiers ce 5 juin, et même désormais de l'intersyndicale nationale ce 7 juin !

La mobilisation pour défendre les 3 de Melle s'inscrit dans un contexte plus large de répression dans l'Éducation, aussi bien contre les personnels que contre les élèves. Rappelons qu'actuellement, des menaces disciplinaires pèsent contre des collègues d'au moins 12 académies (comme à Clermont-Ferrand, Cahors, Bordeaux, Montauban, Carcassonne, Strasbourg, Dole, Paris...), sans compter les poursuites pénales, gardes à vue et convocations judiciaires contre des personnels (comme à Nancy, Aubervilliers, Clermont-Ferrand...) et contre des élèves mobilisés partout en France. Et cette vague de répression n'est pas circonscrite à l'Éducation, mais touche aussi bien d'autres secteurs, sans parler des violences policières.

Nous exigeons qu'aucune sanction, officielle ou déguisée, ne soit infligée aux personnels et aux lycéens qui se sont mobilisés en ce début d'année 2020 contre le Bac Blanquer.

Pour maintenir la pression sur l'administration en soutien aux 3 de Melle, la Coordination nationale de l'Éducation appelle à :

" **signer et faire signer individuellement la pétition mise en place par le comité de soutien des 3 de Melle :** <https://change.org/Soutien3deMelle>

" signer collectivement la pétition de soutien au nom des AG, collectifs, syndicats ou sections syndicales, associations : <https://frama.link/signature-collective-petition-melle>

" continuer à adopter des motions de soutien aux 3 de Melle et à les faire remonter au ministère, notamment sur le modèle du texte de la pétition de soutien. Un modèle adaptable à cette adresse : <https://frama.link/kit-soutien-melle>

" se filmer avec une pancarte de soutien en disant par exemple « Sois prof et tais-toi, soutien aux 3 de Melle », et publier sa vidéo de soutien sur les réseaux sociaux avec les hashtags #SoisProfEtTaisToi (et #SoutienAux3deMelle)

" populariser et diffuser sur les réseaux sociaux la vidéo de soutien de la campagne pour les 3 de Melle, avec la participation de près de 40 personnalités : <https://youtu.be/E4oE0sV58v4>